

Développeur économique territorial

Publics visés

Cette formation s'adresse aux porteurs d'un projet professionnel en lien avec le développement économique territorial, en collectivités (intercommunalités, régions, etc.), en agences d'attractivité, de développement et d'innovation, en territoires d'industrie (chefs de projet) ou dans d'autres structures à vocation économique (SEM, association...).

Prérequis

Bac+3, niveau licence ou équivalent. Bac+2, admissibles sous réserve d'expérience professionnelle.

Compétences professionnelles visées

Des compétences en matière d'animation, de coordination des acteurs, de co-construction, conception de feuilles de route, de cartographies d'acteurs, de tableaux de bord, etc. Des capacités en termes de conduite du changement, de gestion de projet et d'aide à la décision.

Connaissances professionnelles visées

Le métier de développeur économique évolue et la formation a pour objectif d'accompagner cette transformation dans les territoires en apportant des connaissances sur :

- Les transformations majeures liées à l'accélération des transitions numérique, écologique et démographique, entraînant la raréfaction des ressources (foncier, eau, énergie, compétences/main d'œuvre qualifiée...) et l'anticipation de leurs impacts dans les territoires ;
- Les défis territoriaux pour concilier le développement économique et la sobriété avec notamment le développement de nouveaux modèles (Economie Sociale et Solidaire, économie circulaire, réindustrialisation verte...);
- Les stratégies des entreprises dans un cadre de plus en plus complexe (réglementaire, acceptabilité citoyenne, responsabilité territoriale des entreprises, innovation...).

Modalités et temporalité de la formation

La formation se déroule sous la forme de 6 sessions en présentiel sur un an.

Les cours se déroulent de septembre 2026 à mars 2027, à raison d'une semaine par mois.

Chaque module commence le lundi après-midi et se termine le vendredi en fin de matinée.

Les cours ont lieu en présentiel sur le site parisien du Cnam au 292 rue Saint-Martin, Paris 3^e (Métro Arts-et-Métiers).

La promotion est limitée à 25 participants maximum.

Les enseignements seront délivrés par des enseignants-chercheurs et des experts du développement local sous la forme de cours et d'études de cas.

Validation du diplôme

Chaque module fait l'objet d'une validation en contrôle continu, dont 50% de l'évaluation est conditionnée à la participation et à l'assiduité. Il est nécessaire de participer à chacune des 6 sessions et d'avoir obtenu une note minimale de 10/20 à l'issue de chacune de ces sessions afin d'obtenir la certification.

L'obtention du certificat est également conditionnée par la validation d'un projet tuteuré soutenu devant un jury. Ce projet correspond à une analyse territoriale qui aboutit à la remise d'une note de propositions sur le champ du développement économique territorial.

Les partenaires du Cnam sur cette formation



agence nationale
de la cohésion
des territoires



Tarifs

Tarif individuel : 1800€ (paiement échelonné en 3 fois possible)

Tarif tiers-payeurs : tarification progressive fixée par convention selon la taille de la collectivité ou l'entité employeuse. A titre indicatif, le tarif minimum est de 2 700€ et le tarif maximum est de 3 600€.

Lieu, dates et horaires de la formation

- Début des cours en formation continue : septembre 2026
- Modalité de déroulement des cours : présentiel au Cnam Paris situé au 292 rue Saint-Martin, Paris 3^e (métro Arts-et-Métiers).

Dossier de candidature

- Scan d'une pièce d'identité officielle ;
- Scan du plus haut diplôme obtenu ;
- Lettre de motivation ;
- CV.

Date limite d'inscription

Votre dossier de candidature doit être déposé en ligne sur démarches-simplifiées **au plus tard le 1er juillet 2026** : <https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/candidatures-2026-2027-certificat-de-specialisatio>

Programme du certificat	Crédits	Heures
USTR01 – Environnement territorial, compétences et financement des collectivités ?	6 ECTS	28h
USTR02 – Le développeur face aux enjeux du développement territorial	6 ECTS	28h
USTR03 – Transition environnementale et numérique	4 ECTS	28h
USTR04 – Les différents visages du développement économique territorial	4 ECTS	28h
USTR05 – Conduite de projet et conduite du changement	6 ECTS	28h
USTR06 – Gouvernance participative et nouvelles pratiques du développement économique	4 ECTS	28h
Expérience et projet		
UATR09 – Projet tuteuré	10 ECTS	21h
TOTAL	40 ECTS	189 h

Contact

01 40 27 25 30

developpeureco@lecnam.net

Un accueil du public est possible sur rendez-vous.

<https://territoires.cnam.fr/>

